



€ 645.000 | UCCLE | REF. 6139614



SURFACE TERRASSE

 8 m<sup>2</sup>


SURFACE HABITABLE

 113 m<sup>2</sup>


CHAMBRES À COUCHER

2



SALLE DE BAINS

2

## Le meilleur de la vie en ville ... proche du Parvis St Pierre à Uccle

 **Rue du Doyenne 56, 1180 Uccle**

Bel appartement 2 chambres au 2ème étage avec vue sur l'intérieur du projet. Hall d'entrée avec WC séparé, local technique et vestiaire.

1 chambre avec SDD en suite. 1 seconde chambre à l'opposé de l'appartement également avec une SDB complète en suite.

La pièce de vie traversante qui comprend le living, la SàM et la cuisine super équipée s'ouvre sur la terrasse bien orientée.

Le projet CARRE COGHEN très bien situé au centre de la Commune d'Uccle dans un environnement citadin, mais dont le jardin intérieur sera luxuriant, au calme, et proche d'une grande variété de commodités urbaines. Cave incluse. Local à vélo prévu au sous-sol. Parking en supplément (40 000 €).

C'est un projet Galika Human Estate.

Contactez-nous sans hésiter. Vente sous régime TVA 21 % -> possibilité à 6 % si sous conditions (jusqu'à la fin 2024, 1ère acquisition, - de 200 m<sup>2</sup>, pas pour les investisseurs et y habiter 5 ans).

## Caractéristiques

### GÉNÉRAL

Type	appartement	Commune	Uccle
Le prix	€ 645.000	Surface habitable	113 m <sup>2</sup>
Surface terrasse	8 m <sup>2</sup>	Chambres à coucher	2
Salle de douche	2	Parkings (intérieurs)	1
Étage	2	Les étages	3
Disponible	bij oplevering	Année de construction	2024
État	neuf	Façades	2
Cuisine (type)	amer. super-équipée	Toilettes	2
Buanderie	✓	Chauffage (type)	individuel
		Chauffage	pompe à chaleur
Quartier	résidentiel	Quartier	commerce
Cave	✓	Ascenseur	✓
Double vitrage	✓	PEB	45 kW/m <sup>2</sup>
		PEB catégorie	A
EPC code	A-		

### INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Permis de construire	Non annoncé	Sommation et demande de recouvrement	Non annoncé
Destination urbaine	Non annoncé	Droit de préemption	Non annoncé
Permis de lotissement	Non annoncé	 Zone inondable	pas situé en zone inondable

### FINANCIER

Sous TVA	✓
----------	---

